

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 36

Artikel: Onna bouna raison permi lè croûie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



L'E ADI LA MIMA TSOUSA

LA coumouna de Catsecoucon n'avâi min de cemetiŕo, quand bin l'avâi on mâidzo. N'è pas po dere que nion ne passâve jamé l'arma à gautse. Nâ, ma fâi ! Mâ on einterrâve lè moo âo cemetiŕo de Cougnelulu que l'ètai tot proutso. D'ailleu la coumouna de Cougnelulu ètai bin pllie granta que cliaque de Catsecoucon, mé de dhî iâdzo.

Adan, po que sâi justo, la coumouna de Catsecoucon payîve à stasse de Cougnelulu onna locachon de tant per moo. L'è justameint cein que bourlâve lè dzein de Cougnelulu, por cein que l'ètant dzalâo de lâo vesin.

— Sant prâo retso, que desant, et on è oncora dobedzî de saillî nôutra bossetta por leu. Le païant lâo régent avoué nôutra locachon et fant lâo ferrette avoué nôutrè moo. L'è on escandâlo !

Adan lè z'autoritâ l'ant decidâ de fêre on cemetiŕo po lâo comto. Dinse on mourguera lè Cougnelulutsâ et on arâi on cemetiŕo por sè. L'è oquie, allâ pi ! On ne sarâi pe rein mè dein lo casse d'ècrire tote lè z'annâie dein lè compto de coumouna, dein clia retse que lâi diant lè dépense :

« Payé à la commune de Cougnelulu pour les gens morts de Cachecoucon enterrés dans son cimetière, 9 francs 25 centimes »

Nâ. Lâi avâi pas de nani ! Faillâi on cemetiŕo.

Et l'è cein que l'ant fé. Mâ quand tot l'a èta fini, grante trevougne âo velâdzo. Nion voliâve que sâi de d'èrenâ clii cemetiŕo tot batteint nâovo. L'avant ti pouâre de s'innoyî tot solet. D'ailleu, lo mâidzo l'avâi prâi sè condzî de tsauteimps.

La Municipalitâ l'a adan decidâ — faillâi bin onna fin, credouble ! — de baillî onna prêma de cinquanta franc à clii que sè decidera d'inaugurâ lo cemetiŕo (payable à lui-même, que desâi la pancarta apêdja vè la delêze).

L'ètai oquie, l'è su ! Assebin lè dzein ein ant devêza pè lo velâdzo. Et la mère Matsourâ, que l'ètai pouâre et que n'avâi jamé zu de tschance tandu sa vya, desâi ein ronneint :

— Vo z'allâ vère que cliiâo cinquanta franc vant oncora tsesî su quaucun que ein n'a pas fauta !
Marc à Louis.

—::—

A FRIDOLIN.

Onna bouna raison permi lè croûte.

L'homme à la roulière : « Caïon que tî !

Clii que l'a lo moulton : « Pouh ! »

Clii que l'a la roulière : « Tsaravoûta ! »

Clii que l'a lo moulton, rit ein faseint avoué la rîta quemet on monte-tserdze que va amont et avau : « Peuh... euh... euh !

Clii que l'a lè botte et l'ècourdja : « N'è pas mè que mè laisserî m'èpresî dinse. On coup d'ècourdja sarâi vito fé ! »

Clii que l'a la roulière : « Caïon que tè dio ! Caïon, te l'a adî èta dza du ton père-grand ! caïon, te vâo lo restâ ! »

Clii que l'a lè botte et l'ècourdja : « I-to on hommo, oï âo nâ. Quand l'è qu'on vo z'insurte de clia sorta ! Tè dit caïon à tè et à ti tè pareint ! »

Clii que l'a lo moulton : « Justameint. Sè cougnâi prâo po dere la veretâ su sa pareintâ. No sein cousin germain ! »

LE X^{ve} COMPTOIR SUISSE

L'Ouverture.

L'EST donc le samedi 8 septembre que se déroulera à Lausanne, la cérémonie d'ouverture du XIX^e Comptoir Suisse. Il est certain que cette grande manifestation économique d'automne remportera le plus vif succès.

Il convient de remarquer que les difficultés n'ont pas été épargnées à cette grande exposition. Comme toutes les entreprises humaines, elle a connu les obstacles du début, mais d'année en année néanmoins, — les chiffres sont là pour le prouver, — les résultats atteints ont été toujours plus encourageants, et le critère le plus important est certes celui du nombre des exposants. Or, c'est une satisfaction que de constater qu'en 1934 leur nombre s'est accru dans des proportions imprévues. La Suisse allemande notamment qui, au cours des premières années s'était peut-être montrée quelque peu hésitante, a fini par reconnaître l'importante utilité de cette institution, et lui envoie cette année encore de multiples exposants.

Souhaitons que l'affluence des acheteurs soit à son tour, cette année comme en 1933, spécialement satisfaisante. Et en cette période difficile, le Comptoir Suisse aura de ce fait pleinement rempli son but.

Tirage préliminaire de la loterie.

Dans les bureaux de la commission des finances, à l'entrée du Comptoir, MM. Charles Bretagne, président, V. Rossat, secrétaire, ont procédé, mercredi, au tirage préliminaire de la loterie du Comptoir Suisse. M. Gustave Pasteur, secrétaire, représentant la préfecture, et une curieuse, la foule anonyme qui achètera, durant ces quinze jours, les cent mille billets de la loterie.

Il s'agissait de déterminer les numéros des billets donnant droit par avance à un second tirage pour l'attribution du premier prix (mille francs en espèces), et des lots en nature, puis les numéros des billets donnant droit au paiement immédiat de quatre, deux ou un franc en espèces.

Auront droit au deuxième tirage : les deux mille billets dont les numéros se terminent par 50 et par 83.

Auront droit au remboursement immédiat de quatre francs en espèce les deux mille billets dont les numéros se terminent par 04 et par 25.

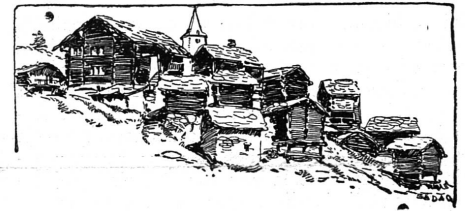
Auront droit au remboursement immédiat de deux francs en espèces les trois mille billets dont les numéros se terminent par 08, 17 et 53.

Auront droit au remboursement immédiat de un franc en espèces les neuf mille billets dont les numéros se terminent par 12, 20, 26, 31, 35, 36, 43, 60 et 62.

Le deuxième tirage se fera quinze jours après la clôture du Comptoir et le résultat en sera publié dans la *Feuille officielle du canton de Vaud* et dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*.

Si les cent mille billets de la loterie se vendent il y aura un premier lot de mille francs, deux mille lots de quatre francs représentant 8000 fr., trois mille lots de deux francs, soit 6000 fr. et neuf mille lots payés en francs, soit 9000 fr., au total 14.000 billets recevant immédiatement 23 mille francs, ce qui représente une somme de 44.000 fr. répartie en 16.001 billets gagnants. On imagine le nombre de pas et d'offres pour les vendeuses, pendant les quinze jours que dure le Comptoir.

Une grande animation règne à Beaulieu où tramways et camions amènent les marchandises qui seront exposées, où se donnent les derniers coups de marteau, les derniers coups de pinceau ; les stands vont se trouver prêts par miracle, à l'heure dite, et les jardins se créent, brillants parterres rouges ou jaunes, où triomphent les bégonias, les dahlias et les chrysanthèmes.



ON MODERNISE, EN VALAIS

La suffi d'un très court séjour, d'un « Week-End », que nous venons de faire dans une charmante localité valaisanne, pour que nous sentions le besoin de faire part aux lecteurs du *Conteur Vaudois* de l'impression qui nous en est restée.

Cette localité, c'est Salvan, station de repos bien connue de nombreuses familles lausannoises qui aimaient à y passer les vacances d'été, pendant plusieurs années de suite. Ce n'est pas sans hésiter que nous employons ici le terme de *Week-End*, car, en principe, nous ne partageons nullement cette tendance fâcheuse à vouloir introduire dans notre langue de nombreux termes étrangers qui ne sont, pour nous autres vieux qui retardons — lisez : pas à la page — qu'un affreux charabia.

« Week-End » veut dire : déplacement, du samedi au lundi, pour sortir de son train-train journalier ou pour un changement d'air. Un Vaudois dirait : « à cabillon sur deux semaines ».

Salvan était, il y a un an encore, l'un des coins les plus tranquilles, parmi les villages de montagne convenant au séjour en famille. Son nom évoque aussitôt la vision de la petite place, donnant l'illusion d'une minuscule bourgade, avec sa vieille église, sa fontaine à deux bassins, son « Bazar » et ses hôtels bien connus.

Un autre charme, et pas le moindre, consiste en ce défilé journalier, matin et soir, d'un troupeau d'une trentaine de chèvres blanches, sous la conduite du chévrier. Spectacle pittoresque qui vaut, certes, le déclenchement d'un kodak. Ce troupeau, ramassé le matin de bonne heure, par le son du cor de son gardien, part vers les hauteurs, pendant que les citadins goûtent encore la bonne tiédeur du lit, pour revenir le soir, à la tombée de la nuit. Dès le tintement de toutes ces clochettes, c'est une joie folle qui anime la